

*Questions orales*

M. Laxer pose la question suivante: «Que donnerait le projet de relance économique du NPD s'il était réalisé?» Il répond: «Un déficit sans cesse croissant, une balance des paiements désastreuse, un dollar en baisse et des taux d'intérêt élevés». Il ajoute que le programme économique du NPD est «un fouillis de contradictions et de solutions sans issue». Autrement dit, le NPD est mort, mais il refuse de le reconnaître. Le socialisme est une théorie intéressante, mais il n'aboutit à rien.

La libre entreprise a bâti le Canada et c'est elle qui le sauvera. Ce qu'il nous faut, ce sont des élections fédérales. Les Canadiens vont rayer les socialistes de la carte électorale et reléguer les libéraux aux oubliettes. S'inspirant des principes de la libre entreprise, le parti progressiste conservateur va sauver le Canada.

---

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LE REVENU NATIONAL

#### LES QUOTAS FISCAUX—LA POSITION DU MINISTRE

**M. Chris Speyer (Cambridge):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Le 21 décembre dernier, le ministre a nié l'existence de quotas fiscaux à Toronto. Samedi matin, le directeur de l'impôt de Toronto, M. Paul Shoobert, a contredit le ministre non seulement en révélant l'existence d'une note de service imposant des quotas pour l'impôt sur les petites entreprises, mais également en disant qu'il y avait aussi des quotas dans d'autres secteurs. J'ai deux questions à poser. D'abord, le ministre reconnaît-il que les vérificateurs du fisc sont soumis à des quotas à Toronto et ailleurs? Deuxièmement, peut-il nous préciser dans quels autres secteurs sont imposés les quotas dont le directeur du district de Toronto de Revenu Canada a admis l'existence?

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, j'ai indiqué à la Chambre dans le passé que ce n'était pas la politique du ministère d'imposer aux vérificateurs les comptes d'impôt des contribuables, des contingents visant à retenir un certain montant d'argent ou à cotiser une certaine somme d'argent. Je tiens à réitérer, à réaffirmer devant la Chambre que ce n'est pas la politique du ministère d'imposer de tels contingents et, comme je l'ai déjà indiqué, si des initiatives étaient prises localement et n'étaient pas connues des autorités centrales ici, à Ottawa, ces pratiques seraient cessées.

Donc, je pense que le député devrait s'interroger, se satisfaire surtout à savoir que ce n'est pas une politique du ministère. Deuxièmement, il devrait se préoccuper du fait que, en posant de telles questions, il sème des doutes qui ne visent simplement qu'à miner la haute crédibilité que doivent avoir

les contribuables canadiens envers le système de taxation de ce pays.

[Traduction]

#### LA DÉCLARATION D'UN DIRECTEUR DU MINISTÈRE

**M. Chris Speyer (Cambridge):** Monsieur le Président, depuis six semaines, nous devons supporter un ministre qui ne sait rien de son ministère ni du fardeau imposé aux contribuables canadiens.

Je voudrais une réponse précise à la question que je lui ai posée. Le directeur de Toronto a dit qu'il existait des quotas non seulement pour les petites entreprises, mais également dans d'autres secteurs. C'est un des subalternes du ministre. Le ministre est au courant de cette déclaration. Peut-il nous dire dans quels autres domaines des quotas sont imposés à Toronto?

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, je ne peux que réitérer ce que j'ai indiqué précédemment à l'honorable député, savoir que ce n'est pas la politique du ministère, que des directives ont été émises rappelant aux fonctionnaires des divers bureaux de district que la politique du ministère n'était pas d'imposer des contingents de cotisation sur les gens qui faisaient la vérification, et le député devrait se satisfaire du fait que ces engagements précis du ministère soient suivis.

[Traduction]

#### L'ENLÈVEMENT DES DIRECTIVES MINISTÉRIELLES DES BUREAUX DE TORONTO

**M. Chris Speyer (Cambridge):** Monsieur le Président, quelle performance pitoyable! Ma dernière question supplémentaire concerne une nouvelle très alarmante en provenance de Toronto. Nous avons appris que les supérieurs des vérificateurs auraient, un soir, mis la main sur les déclarations et les notes de service qui se trouvaient au bureau de district de Toronto et les auraient détruites. C'est arrivé mercredi dernier. En fait, on a voulu faire disparaître les preuves de l'existence de ces quotas.

● (1420)

Je voudrais demander au ministre s'il a enquêté au sujet de ces allégations, qui se charge d'enquêter au nom du ministère et quels sont les résultats obtenus jusqu'ici.

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, on est placé devant une situation où une personne qui refuse de s'identifier, qui se cache derrière l'anonymat, vient dire qu'une telle opération a pu exister.

J'aimerais rappeler au député que plus de 2,000 personnes travaillent dans ce bureau, qu'elles travaillent dans deux édifices différents, donc, pratiquement et physiquement il est impossible que de tels gestes puissent avoir lieu.